[illegible] Année. — N° 179

Le Numéro 15 CENTIMES

BUREAUX ET RÉDACTION : Roubaix, Grande-Rue, 71 — Tourcoing, rue Carnot, 33

SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

[illegible] Année. — N° 179 — DIMANCHE 27 JUIN 1920

Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix — 33, rue Carnot, Tourcoing

Important discours de M. Millerand à la Chambre sur notre politique en Asie-Mineure

Une Grande Journée

Aujourd'hui, 6.941 familles du Nord ayant eu au moins huit enfants, dont quatre ont été mobilisés, seront représentées à Lille, au Concours des Grandes Familles du Nord. Près de 9.000 pères et mères ayant donné à la France victorieuse 28.000 combattants, seront en partie réunis dans l'Hippodrome de Lille ce matin.

M. Breton, ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale, les saluera au nom du gouvernement.

Les diplômes qui seront réservés à ces familles entreront dans 7.000 foyers de France, l'héroïsme du Nord et le sacrifice des mères.

Le mouvement est parti de Roubaix. C'est ici qu'un Comité s'est formé, qui a pris pour président M. Louis Watine. La Presse du Nord a secondé l'initiative généreuse des hommes de cœur qui ont voulu assurer le succès de ce concours. Elle a fait appel à la générosité de ceux qui possèdent en faveur de ceux qui ont donné à la Patrie le sang de leur sang et la chair de leur chair.

Le Nord a été marqué au coin de la douleur et de l'épreuve, il est juste qu'il soit à l'honneur.

Des millions de mères pleurent l'enfant qui ne reviendra plus.

D'instinct, nous nous apitoyons volontiers sur celle d'entre elles qui a perdu un fils unique, car au foyer désert, la vie a disparu avec les promesses de l'avenir.

Mais une mère aime chacun de ses enfants comme on aime un fils unique; le cœur possède ce don incomparable de se multiplier sans amoindrir l'amour.

Si toutes les femmes de France ont souffert pendant l'horrible guerre, dans le Nord notre épreuve se double de toutes les victimes de l'occupation. Notre belle jeunesse, fauchée par l'épreuve, est digne de celle qui est tombée au champ d'honneur.

La guerre faite à nos libertés, à notre dignité, à nos familles, à nos biens, a fait des victimes nombreuses, elle en fait chaque jour encore.

Unissons-nous aujourd'hui au témoignage de reconnaissance et d'amour que rendront à nos morts, dans les mères qui les pleurent, les gouvernants qui incarnent la nation française.

Toutes les familles de France ont bien mérité de la Patrie, mais les familles nombreuses lui ont donné à la Marne, à l'Yser à Verdun, le plus grand nombre de héros.

Ces familles réunies en ce jour symbolisent à nos yeux la fraternité des tranchées la solidarité française dans l'épreuve, l'héroïsme dans la douleur.

Mères qui pleurez vos fils, regardez la France victorieuse qui vous sourit. Grâce aux enfants que vous avez élevés, grâce à la sublimité de leur sacrifice qui fut aussi le vôtre, cette France endolorie, endeuillée peut montrer au monde avec ses blessures glorieuses, les promesses de vie et d'immortalité qu'elle tient de vous.

Mme REBOUX.

INFORMATIONS

UNE PROCHAINE MANIFESTATION du NOUVEAU PARTI REPUBLICAIN DEMOCRATIQUE

Paris, 26 juin. — Les journaux annoncent que le nouveau parti républicain démocratique récemment fondé, sous la présidence de M. Jonnart, organisé pour le 30 juin, une grande manifestation; de nombreuses personnalités politiques, notamment MM. Emile Loubet, Raymond Poincaré, Ribot, Barthou, Doumer, de Selves, adhèrent à ce nouveau parti.

LA POPULATION DES ETATS-UNIS

Londres, 26 juin. — Le « Daily Telegraph », annonce de New-York qu'il résulte d'informations officielles que la population des Etats-Unis s'élève approximativement à 106 millions d'habitants, soit une augmentation de 14 pour cent en dix ans.

M. LOEBE EST ELU PRESIDENT DU REICHSTAG

Berlin, 26 juin. — M. Loebe, socialiste majoritaire, est élu président du Reichstag par 291 voix sur 420 votants.

Au Conseil supérieur des Matériaux des Régions libérées

Les disponibilités en matériaux. Les moyens de transport

Paris, 26 juin. — Au cours de sa dernière séance, le Conseil supérieur des matériaux, de la main-d'œuvre et des transports, s'est occupé de l'établissement d'un bilan exact des disponibilités des matériaux bruts et ouvrés stockés dans les dépôts des régions libérées et à l'intérieur de la France. Il a, à ce sujet, envisagé la possibilité de cessions directes aux industries et entreprises privées coopérant à la reconstruction des approvisionnements qui se trouvent ou vont se trouver disponibles par suite de la réduction des services des travaux exécutés par l'Etat. Le vote du projet de loi actuellement en instance devant le Parlement, permettra de réaliser cette cession avec le minimum de formalités administratives nécessaires.

Afin d'utiliser de la façon la plus rationnelle les moyens de transport dont il est possible de disposer, le Conseil a insisté sur la nécessité de n'acheminer vers les régions libérées que ceux des matériaux et objets qui sont susceptibles d'être utilisés sans délais, hangars agricoles, matériel de clôture, fers de charpente, abris provisoires, matériaux pour les réparations et constructions urgentes, etc.

Ont été ensuite adoptées les conclusions d'un rapport sur les mesures à prendre pour faciliter la standardisation des éléments essentiels de constructions usuelles, suivant les régions et les corps de métiers.

Ces mesures sont en voie d'exécution.

Enfin le premier août, il sera publié des recueils ou manuels préparés par des architectes et des ingénieurs du génie rural.

Un des membres du Conseil, particulièrement compétent en la matière, prépare actuellement une étude sur l'utilisation aux besoins des ressources coloniales et notamment des bois.

Les Allemands assurent que pendant la guerre ils ont amélioré les routes françaises

Paris, 26 juin. — On annonce que le document allemand remis dernièrement à la Commission des réparations estimerait à 7 milliards de marks en or l'ensemble des réparations dues à la France.

Selon les Allemands, il faudrait déduire de ces 7 milliards 215 millions représentant les améliorations que les Allemands auraient effectué pendant la guerre sur les routes françaises.

CHOSES & AUTRES

Le Tigre migrateur.

M. Clemenceau, qui est, en ce moment, en Vendée, son pays natal, et s'y promène en automobile, sans cérémonies ni manifestations, s'est cependant arrêté à Fontenay-le-Comte où il a été reçu à l'hôtel de ville par la municipalité et le sous-préfet.

Et comme ses compatriotes de Fontenay lui demandaient s'il n'allait pas bientôt revenir se reposer au milieu d'eux, M. Clemenceau a répondu qu'il le souhaitait vivement, mais qu'il avait l'intention d'accomplir auparavant un voyage aux bords du Gange et qu'il pousserait peut-être jusqu'au Japon.

On voit que M. Clemenceau devient un terrible globe-trotter. Il songe sans doute que les voyages ne forment pas que la jeunesse.

⁂

L'homme qui veut avoir peur.

C'est M. C.-S. Stephen, perruquier à Bristol. Ce perruquier n'a jamais connu la peur, bien qu'il se soit livré aux expériences les plus effrayantes, depuis le morceau de sucre enlevé sur le crâne par une balle de fusil, jusqu'au séjour dudit crâne entre les mâchoires d'un lion. Or, M. Stephen voudrait avoir peur avant de mourir. Et, dans cette intention, il se propose de franchir le Niagara, enfermé dans un tonneau.

On pourrait craindre pour lui qu'il ne mourût avant d'avoir peur. Mais il répond de son tonneau, qui défie tous les chocs et qui renferme une réserve de huit heures d'air respirable et de lumière électrique.

Cette hardie tentative sera cinématographiée et, si elle réussit, eh bien, il sera démontré que le Niagara est navigable.

Bonne chance à M. C.-S. Stephen.

⁂

Une panacée.

C'est, paraît-il, la marche sur la pointe des pieds. On nous avait révélé déjà qu'elle procure une respiration meilleure et qu'elle permet d'éviter ce mal terrible, la tuberculose. Voici que l'on nous apprend aujourd'hui que, grâce à elle, on peut combattre l'obésité.

Ce n'est point fini, sans doute, car il y a aussi la question des talons. Plus de talons qui tournent mal! Et je ne serais pas étonné si l'on parvenait à découvrir, quelque jour, que la marche sur la pointe des pieds vous permettra de voir par-dessus l'épaule de votre prochain, à condition que celui-ci n'ait pas adopté la même marche que vous.

Mais il y aura aussi le revers de la médaille. Si vous voulez confier un secret à quelqu'un, méfiez-vous des gens qui marchent sur la pointe des pieds.

⁂

L'esprit français.

Dans « Les Contemporains », Jules Lemaître raconte ainsi cette charmante anecdote :

« Mag a cinq ans et son frère en a trois. On leur a donné un gros baba et un petit gâteau sec. Mag prend le baba et dit à son frère d'un air de charité angélique :

« — Tiens, mange le joli petit! Moi je mangerai le vilain gros!

« Tout l'art de la diplomatie en une ligne! »

⁂

Le style flasque de certains écrivains a la laideur d'un bas mal tiré.

⁂

Quoi qu'en pensent les militaires, ce n'est pas l'intérêt qui mène le monde, c'est l'intelligence maniant l'intérêt.

⁂

Il arrive qu'on supporte plus facilement deux malheurs qu'un seul, parce que chacun des deux vous aide à comprendre l'autre.

LES QUOTIDIENNES

ABANDON, MARTYRE ET DELIVRANCE

C'est le sous-titre d'un livre qui vient de paraître sur Lille et l'Invasion Allemande. L'auteur, M. Jean Lorédan, a réuni en une dizaine de chapitres d'une lecture facile, un grand nombre de documents intéressants. Son volume a le grand mérite de faire revivre par des détails circonstanciés, des récits puisés aux meilleures sources, des appréciations judicieuses, les heures que les envahis ne pourront jamais oublier.

On a écrit déjà beaucoup sur les souffrances que notre chère région du Nord a supportées sous le joug allemand depuis cette fin tragique de 1914 jusqu'au jour radieux de la victoire, en 1918. Evidemment, ces relations de l'occupation n'ont pas la prétention d'être des pages définitives. Pour faire l'histoire complète de la guerre dans nos Flandres, il faudra attendre encore quelques années et amasser des matériaux plus importants que ne comportent de hâtives impressions et des souvenirs personnels. Il faut souhaiter que des historiens locaux s'attèlent à cette besogne utile et qu'ils élèvent, peu à peu, patiemment, un monument d'histoire digne des grands et terribles événements dont le Nord a été le théâtre, digne aussi de l'héroïsme des populations envahies.

Mais quels services rendent aux futurs annalistes, les écrivains qui, aujourd'hui, racontent, en des pages tout imprégnées encore, si j'ose dire, de l'âcre saveur de la bataille, des faits et gestes dont l'authenticité, sans eux, irait s'estompant de plus en plus dans la nuit de la légende.

A ce point de vue, il faut féliciter M. Jean Lorédan d'avoir fixé avec sincérité quelques points saillants de l'histoire de Lille sous l'occupation allemande. Que son ouvrage contienne des lacunes, la chose ne saurait surprendre. Il sera, d'ailleurs, facile à l'auteur de les combler dans une quatrième édition.

Tel qu'il est, ce livre offre l'intérêt puissant de témoignages véridiques, et il met bien en relief les principaux traits de l'Abandon, du Martyre et de la Délivrance de Lille.

Il faut encourager tous ceux qui apportent leur concours à l'œuvre historique nécessaire. Il est souhaitable que dans toutes les villes, dans tous les bourgs, dans tous les villages qui furent occupés, on réunit tous les documents de la guerre, sous forme de livre ou de brochure. Demain, les souvenirs s'éparpilleront au vent de l'oubli et il sera difficile de les rassembler.

Maurice Aubert.

A LA CHAMBRE

M. MILLERAND expose notre politique en Asie-Mineure

VOTE DU BUDGET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

SEANCE DU MATIN

Paris, 26 juin. — La séance est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. Groussier. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale du budget des Affaires étrangères.

LE BUDGET des AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Joseph Patureau-Girard demande au Gouvernement de reprendre notre politique du Levant qui date de cinq siècles: « Ce n'est pas de l'impérialisme que nous pratiquons, dit-il, quand nous accomplissons notre devoir de protection séculaire. »

M. Millerand. — C'est la politique du Gouvernement et je suis d'accord avec le ministre de la Guerre pour la pratiquer.

M. de Gailhard-Bancel parle dans le même sens. Les chapitres 1 à 7 sont adoptés. Les chapitres 8 à 20 sont adoptés.

La Commission et le Gouvernement vont relever de 4 millions les crédits du chapitre 20 (entretien et achats des immeubles à l'étranger). Les chapitres 20 à 29 sont adoptés.

La Société des Nations

Parlant sur le chapitre 30 (dépenses relatives à la Société des Nations: 726.000 fr.), M. Forgeot demande au Gouvernement de réaliser et de définir la Société des Nations.

M. Millerand. — Il vaut mieux agir que définir, nous faisons tout ce que nous pouvons pour que la Société des Nations entre le plus tôt possible en action.

Les derniers chapitres du budget du ministère des Affaires étrangères sont adoptés. On adopte les premiers chapitres du budget extraordinaire du même ministère.

M. Bénazet propose de réserver le chapitre G (missions françaises en Palestine, Syrie et Cilicie: 185.000 fr.) Un pays comme la France ne doit pas engager une action avant d'être sûr de la poursuivre jusqu'au bout.

M. Barbé, député de la Seine, se prononce pour le maintien de notre influence séculaire en Orient.

M. Léon Blum demande le renvoi à la Commission du chapitre en discussion.

LA POLITIQUE DE LA FRANCE EN ASIE-MINEURE

Discours de M. Millerand

M. Millerand, parlant de sa place avec une grande vigueur, s'explique en ces termes:

La Chambre comprend qu'à l'heure précise où l'on parle, le Gouvernement n'a pas complète liberté de parole et qu'il ne l'a pas pour deux raisons essentielles, la première c'est que le projet de traité auquel est relié naturellement toute la question n'est pas encore, passez-moi le mot, sur le chantier. La seconde raison c'est qu'il y a encore en ce moment des opérations militaires auxquelles M. Léon Blum a fait allusion; opérations militaires qui ne sont d'ailleurs que des réponses nécessaires forcées qui seront limitées dans toute la mesure du possible à des attaques iniques qui ont été dirigées par qui vous savez.

De ces opérations militaires la France n'entend prendre que la stricte part que la situation qu'elle a en ce moment à Constantinople et en Syrie lui assume naturellement. Vous demandez avec raison au Gouvernement ce qu'il compte faire, quelles sont ses directives, si c'est une politique à coups de canon qu'il envisage, eh bien! non: Si je dis non, ce n'est pas pour me tirer de l'instant qui passe », c'est parce que je l'ai dit comme je le répète, la politique du Gouvernement français a été définie, avant même que la France n'ait reçu le mandat qui lui a été confié, par une dépêche du 10 février, à son haut commissaire. Quelle est cette politique, plutôt diplomatique encore que militaire, que nous comptons suivre en Asie-Mineure et particulièrement en Syrie? Quel est donc le mandat que nous avons en Syrie?

Vous qui parlez avec raison de la Société des Nations, avez-vous oublié quel est l'article 22 qui dit que les peuples ne peuvent pas être conduits encore au milieu des difficultés actuelles ils doivent être mis sous la tutelle des Nations pour laquelle c'est la mission d'exercer cette tutelle. La position que la France prend en Syrie; pourquoi la France? Est-ce que j'ai besoin de poser cette question et d'y répondre. Permettez-moi, à mon tour, de vous poser une question: le Gouvernement vous dit ici qu'il compte faire de la France une grande puissance méditerranéenne la France, qui est unie à la Syrie par tant de souvenirs de traditions, n'a pas le droit, sans compromettre sa situation dans le monde entier sans compromettre immédiatement sa position de grande puissance méditerranéenne et musulmane d'abandonner la Syrie. (Vifs applaudissements sauf à l'extrême-gauche.)

Qu'est-ce que vous proposez? Nous sommes en Syrie; nous nous refusons en ce qui nous touche à quitter la Syrie; nous y restons pour suivre la politique inscrite dans le pacte de la Société des Nations, nous y restons pour apporter aux populations syriennes l'aide et l'appui qu'elles demandent et auxquelles elles ont droit, elles ont le droit d'y compter; nous y venons non en ennemis de la Turquie, mais en collaborateurs de la Turquie en Cilicie; nous venons pour développer avec elle dans son intérêt même, les richesses économiques qui, jusqu'ici, n'ont pas été mises en valeur.

Voilà le rôle de civilisation que la France assume en Syrie; si vous l'acceptez, prenez votre responsabilité; si vous ne l'acceptez pas, si vous demandez à la France de partir de la Syrie prenez à votre tour cette responsabilité et votez que la France en Syrie manque à ses intérêts les plus clairs et à son devoir le plus sacré. (Applaudissements nombreux sur tous les bancs sauf à l'extrême-gauche.)

M. Léon Blum m'a posé une question: votre politique, dit-il, s'applique-t-elle au mandat ou au territoire? L'un implique l'autre. Cela ne veut pas dire que, parce que nous avons accepté le mandat, c'est parce que nous n'avons pas pu faire autrement; nous ne nous voyons pas obligés à quitter les territoires qui font partie de ce mandat. En aucune manière, ma politique, au cours des négociations de Londres et de San-Remo, auxquelles j'ai été mêlé, n'a consisté à limiter dans la plus étroite mesure les territoires sur lesquels devait s'exercer ce mandat. Le mandat politique tend à limiter autant que possible les opérations militaires. Le nombre de nos ennemis est réduit autant que possible. Nous sommes opposés au système des petits paquets: nous voulons concentrer nos forces, nous voulons réduire notre effort et faire de la diplomatie sur la force. (Applaudissements sur tous les bancs, sauf à l'extrême-gauche.)

M. l'abbé Lemire

M. l'abbé Lemire, très applaudi sur de nombreux bancs, déclare que c'est avec toute l'énergie de son âme de chrétien et de bon Français qu'il pense que la France ne pourrait pas renoncer à sa mission désintéressée en Orient.

L'abbé Lemire. — C'est dans cet esprit que je voterai les crédits et j'espère que la démonstration militaire sera réduite à une opération de police [illegible].

Le renvoi du chapitre G à la Commission est repoussé par 476 voix contre 58. Le chapitre G est adopté, ainsi que les deux chapitres du budget de la Guerre qui avaient été réservés et qui ont trait aux opérations en Orient (500 millions). Les derniers chapitres du budget extraordinaire des Affaires étrangères sont adoptés. La discussion du budget des P.T.T. est renvoyée à l'après-midi.

La séance est levée à 11 h. 55.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

ON DISCUTE L'APRES-MIDI LE BUDGET DES P. T. T.

Paris, 26 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Léon Bérard.

LE BUDGET DES P.T.T.

L'ordre du jour appelle la discussion du budget des P.T.T.

M. Cazavail prend la défense du personnel des P.T.T.

M. Masson, député du Finistère, reproche à l'administration de ne pas prendre de mesures assez catégoriques pour industrialiser ces services.

M. Masson conclut en demandant une amélioration de la situation du personnel, particulièrement des receveurs buralistes.

M. Gay préconise une réforme du personnel des P.T.T. en le spécialisant davantage.

M. Desjardins, député de l'Aisne, signale le mauvais état des bureaux des Régions libérées, certains sont encore sans receveur.

M. Pierre Robert, rapporteur, développe les conclusions de son rapport sur les causes de la crise des P.T.T. dont la situation n'est pas brillante et les remèdes à y apporter. Le rapporteur insiste sur les grands services que l'on est en droit d'attendre de la télégraphie sans fil.

M. Deschamps, sous-secrétaire d'Etat, déclare qu'il a pris bonne note des suggestions des divers orateurs pour leur donner satisfaction dans toute la mesure du possible.

Les treize premiers chapitres sont adoptés. Le chapitre 14 qui concerne l'exploitation est renvoyé à la Commission sur la demande de M. Pasqual. Les chapitres 15 et 16 sont adoptés.

La séance est levée à 18 h. 50 et la suite du débat renvoyée à lundi 15 h.

LE MINISTERE FEHRENBACH

M. Gessler n'est pas encore démissionnaire

Berlin, 26 juin. — La « Gazette de Voss » qui avait annoncé hier que le ministre de la

Le Chancelier allemand FEHRENBACH

Reichswehr, M. Gessler, avait offert sa démission, rectifie aujourd'hui son information en déclarant que c'est seulement après Spa, qu'il décidera s'il doit rester dans le gouvernement.

VOIR, page 2,
NOS DÉPÊCHES
de la Dernière Heure

L'HYGIÈNE SOCIALE

Constitution du Comité de propagande

Paris, 26 juin. — M. Breton, ministre de l'hygiène sociale, a présidé, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, l'assemblée générale constitutive du comité de propagande d'hygiène sociale et d'éducation prophylactique.

Après une allocution du professeur Pinard, président du comité, le docteur Roux, directeur de l'Institut Pasteur, qui avait consenti à abandonner pour quelques instants ses recherches de laboratoire, a, dans un exposé clair et précis, où il a fait la critique de nos institutions et de nos mœurs, montré la tâche immense qui s'impose au nouveau ministère de l'hygiène pour arrêter la France dans sa marche progressive vers la décadence qui serait le résultat fatal de la diminution de notre natalité et des ravages exercés dans la population par les maladies sociales.

Et le docteur Roux de conclure que l'unité de commandement est aussi nécessaire contre la maladie que contre l'ennemi.

AVANT SPA

La conférence internationale financière de Bruxelles

Paris, 26 juin. — On annonce de Bruxelles que des efforts seraient actuellement tentés en vue de hâter la réunion de la conférence internationale financière qui pourrait précéder la conférence de Spa.

Les bolchevistes battus en Crimée

Constantinople, 26 juin. — L'offensive du général Wrangel se développe rapidement contre les troupes bolchevistes en Crimée.

Les troupes du général Wrangel occupent maintenant la ligne Makalawka-Bolchoitokmak-Wakiawa. Elles ont capturé 10.000 prisonniers, 48 canons, 250 mitrailleuses, 3 trains blindés et plusieurs millions de pounds de blé, ainsi qu'un important matériel roulant.

Bolchoitokmak se trouve à 25 kilomètres de Melitopol sur la rivière Molochnaia.

LA VAGUE DE BAISSE

Le prix des tissus de laine

UNE DERNIERE LETTRE DE M. ALFRED DAMEZ

M. Alfred Damez, secrétaire général de l'« Association française des Fabricants de tissus » nous prie d'insérer la dernière lettre suivante:

Paris, 24 juin 1920.

Moi non plus je ne désire pas polémiquer, mais puisque c'est le « consommateur » qui a commencé, voulez-vous me permettre, pour en finir, de le prier simplement de ne pas attacher autant d'importance à l'erreur de calcul qu'il a relevée : Que la conjugaison du cours du change et de celui des laines brutes fasse ressortir une hausse ou une baisse de 3 p. c., la répercussion sur le prix du tissu fabriqué ne sera pas considérable puisque, comme je l'ai écrit, le coût de la matière première n'entre actuellement que pour un tiers en moyenne dans le prix du produit fini... C'est donc en réalité pour le consommateur une variation, en plus ou en moins, de 1 p. c., sur laquelle il me paraît superflu de s'étendre.

Il est également inutile de faire entrer dans les comparaisons de prix qui peuvent être faites, les chiffres d'avril 1920, puisqu'il est prouvé qu'à cette époque de hausse extrême, il n'a guère été remis d'ordres en fabrique.

Ce qu'il faut considérer, au point de vue pratique, c'est que très prochainement, nos fabricants vont avoir à soumettre aux Grands Magasins et maisons de gros, les collections pour l'été 1921; des prix fermes devront être donnés, des contrats devront être conclus... Les éléments du prix de revient permettront-ils à ce moment-là la baisse à laquelle s'attend le public dont l'opinion a été faussée?... C'est encore douteux à l'heure actuelle... Aussi faut-il souhaiter que le change et les ventes de laines continuent à nous être plus favorables car c'est d'en haut que doit venir la véritable baisse, les consommateurs ne devant pas perdre de vue que les tissus qu'ils achètent maintenant chez les détaillants ont été commissionnés aux fabricants depuis près d'un an.

Il est très facile aux personnes non initiées de dire « qu'il serait criminel de restreindre en ce moment la production des usines ». Cette restriction viendra fatalement si la grève des acheteurs continue ; les commerçants ne passeront plus d'ordres et demanderont même des délais pour payer les ordres déjà livrés; de leur côté, les industriels arrêteront leur production car les fonds de roulement n'étant pas renouvelés, ils n'auront plus les capitaux nécessaires pour acheter des matières, en admettant un instant qu'ils veuillent courir le risque de faire du stock, ce qui n'est pas prouvé...

Pour conclure par une citation également, je regrette d'avoir à cueillir celle-ci dans un journal allemand qui vient de m'être communiqué mais, dans tous les pays, les mêmes causes produisant les mêmes effets, voici comment cet organe termine un article intitulé : « Arrêt mais pas baisse de prix ».

« Le commerce légitime, tous les détaillants, grossistes et fabricants s'appliquent honorablement à maintenir en marche la machine économique et ont besoin pour cela de l'aide du public. C'est le devoir social et économique de chacun de faire ses achats comme précédemment autant que cela est dans ses forces matérielles, et principalement les classes les mieux situées du peuple devraient se le laisser dire. Qu'on ne place pas ses espoirs en des diminutions sensibles de prix, elles ne peuvent venir pour les raisons dites plus haut. Une diminution de prix doit venir d'en haut, les bases pour cela n'existent pas encore. Si un arrêt par la répugnance d'achat vient encore de par en dessous, alors les suites les plus désagréables pour tous les intéressés peuvent se faire sentir. »

Avec mes nouveaux remerciements, veuillez agréer, etc...

Le secrétaire général,
(Signé) : A. Damez.

LE CHOMAGE DANS LES FABRICANTS DE CHAUSSURES DE LA REGION D'AMIENS

Paris, 26 juin. — Devant la pénurie des commandes, les fabricants de chaussures de la région d'Amiens ont décidé de fermer leurs ateliers deux jours par semaine.

Malaise dans l'industrie cotonnière à Shanghaï

De Shanghaï au « Morning Post » : « La crise commerciale et financière est grave par suite de fortes spéculations qui ont été opérées sur les actions des sociétés cotonnières. Le règlement de juin a dû être différé. On croit cependant qu'en fin de compte la situation se rétablira. »

LA SITUATION EN ORIENT jugée par le maréchal Foch

Paris, 26 juin. — Interviewé, le maréchal Foch a déclaré au « Daily Mail » que la situation orientale impliquait pour les Alliés, la nécessité de rester étroitement unis. La Grèce pouvant opérer au nom des Alliés, il convient que les objectifs des Alliés ne dépassent pas leurs moyens. Relativement au désarmement de l'Allemagne, le maréchal a assuré que le véritable danger ne réside pas dans la non destruction du matériel, mais bien dans l'esprit hostile et le militarisme du peuple. Le maréchal Foch croit qu'en cas d'une nouvelle agression, l'arme la plus efficace de l'Allemagne serait l'aviation. Il estime que les Alliés doivent redoubler de surveillance, pour protéger les nouvelles générations.

Le prix du blé en 1920 serait fixé à 100 francs le quintal

Paris, 26 juin. — La Commission chargée de donner son avis sur la fixation du prix d'achat par l'Etat du blé, du méteil, et du seigle de la récolte, en 1920, sur les territoires de la métropole, s'est réunie, sous la présidence de M. Isaac, ministre du Commerce. Trois propositions étaient soumises à l'examen de la Commission : la première proposition émanant des représentants des associations agricoles et des régions libérées, tendant à fixer à 110 fr. les 100 kilos le prix du blé; la seconde proposition présentée par les membres de la Commission d'agriculture, déterminait le prix du quintal à 100 francs; enfin, le Gouvernement proposait le prix de 90 francs.

Après une longue discussion, les membres de la Commission ont mis aux voix les trois propositions. La seconde proposition prévoyant, le prix du quintal à 100 francs a triomphé.

LA VISITE A LILLE DE M. BRETON

Ministre de l'Hygiène sociale

C'est pour remplir un des plus beaux devoirs de sa fonction : protéger les œuvres sociales, que le gouvernement délègue à Lille aujourd'hui son représentant.

Malgré l'essai d'obstruction tenté contre la visite ministérielle par les dirigeants du Parti socialiste, qui essaient de regagner par

M. BRETON
Ministre de l'Hygiène

ce moyen leur influence perdue sur une grande partie du peuple, M. Breton, ministre de l'Hygiène Sociale sera dignement reçu dans la capitale des régions libérées. Il rapportera au gouvernement, par l'impression que lui laissera cette visite, une raison de plus d'appuyer de toutes les forces de l'Etat la résurrection complète de notre terre libérée.

Le Programme de la Visite

Voici le programme complet de la visite dans le Nord et le Pas-de-Calais, de M. Breton, ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale :

Samedi 26. — 23 h. 25. — Arrivée du ministre à Lille.

Dimanche 27. — A 8 heures. — Inauguration de la salle d'armes du lycée Faidherbe.

9 heures. — Visite d'un groupe de jardins de l'Œuvre lilloise des jardins ouvriers à Fives-Lille.

9 heures 30. — Visite à l'Institut Pasteur de l'Ecole d'infirmières visiteuses d'hygiène.

10 heures 20. — Réunion à la Préfecture.

10 heures 30. — Hippodrome Lillois. Distribution des récompenses du concours des familles nombreuses du Nord aux armées.

12 heures 30. — Hôtel Delannoy. Déjeuner offert par le Comité du concours des familles nombreuses du Nord aux armées.

15 heures. — Distribution des récompenses du concours de l'Œuvre lilloise des Jardins ouvriers, avenue Salomon-Destrée (entre la porte Louis XIV et le pont supérieur de Fives).

16 heures. — Départ pour Bailleul, où le ministre est rejoint par M. Ribot, parti de Saint-Omer, à 16 heures. Visite de maisons semi-provisoires.

17 heures 15. — Départ de Bailleul pour Lille.

18 heures 15. — Visite avec MM. Breton et Ribot, près de la porte de Douai, de la millième maison ouvrière construite dans l'arrondissement de Lille, par application de la loi Ribot.

19 heures 45. — Dîner offert à la Préfecture par le Comité de patronage des habitations à bon marché et de la Prévoyance sociale du département du Nord.

Lundi 28. — 8 heures. — Départ pour Lens, Courrières et Arras. Retour à Paris par le train quittant Arras à 17 heures 35.

LE CONCOURS des Grandes Familles du Nord aux Armées

LA REMISE DES RECOMPENSES A L'HIPPODROME DE LILLE

La cérémonie de la remise des récompenses du Concours des Grandes Familles du Nord aux Armées, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 h. 15, à l'Hippodrome de Lille, sous la présidence de M. J.-L. Breton, sera la solennité la plus importante et la plus caractéristique de la journée.

Elle a pour but de proclamer avec éclat que notre petite Patrie, la Flandre française, est demeurée fidèle au grand devoir d'assurer par de nombreux enfants la perpétuité de la race, et de rendre hommage à ces grandes familles qui sont l'honneur de notre région et qui ont été la sauvegarde de la Patrie.

Autour de M. et Mme Breton se trouveront réunis la plupart des parlementaires et représentants du Nord: M. le Préfet, M. Lyon, recteur des Facultés, de nombreux professeurs; beaucoup de maires des grandes villes du département, notamment M. le docteur Leduc, maire de Tourcoing.

M. Breton sera accompagné du docteur J. Bertillon.

Les portes de l'Hippodrome devant être fermées à 10 h. 15, toutes les personnes qui désirent venir célébrer les Familles nombreuses, feront bien d'arriver à l'Hippodrome vers 10 heures.

Le cortège officiel arrivera à l'Hippodrome à 10 h. 25 précises.

UN MESSAGE DU MARECHAL FOCH AUX FAMILLES NOMBREUSES DU NORD

Le Maréchal Foch, recevant à Cassel une délégation des chefs de familles nombreuses du Nord lui avait promis d'assister à cette cérémonie.

Retenu à Paris, le Maréchal a adressé aux organisateurs un message, par lequel il dit son intérêt pour les familles nombreuses et « prie MM. Louis Watine et Alfred Thiriez d'être ses interprètes auprès des familles qui seront réunies dimanche prochain pour leur exprimer ses plus vives félicitations pour la part glorieuse qu'elles ont prise à la défense de la Patrie pendant la guerre et pour le sublime exemple de patriotisme qu'elles donnent au pays ».

M. BRETON PERE DE FAMILLE NOMBREUSE

M. J.-L. Breton, désigné par le gouvernement pour présider la distribution des prix du Concours des Grandes Familles, était bien placé pour remplir ce rôle.

Père de six enfants lui-même, il est connu dans tout le pays comme l'ami et le défenseur des Familles Nombreuses.

Avec ses collègues, MM. Landry et [illegible], il a présenté, à la Chambre,